



ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

Assemblée générale annuelle 2012

des membres de l'Ordre des technologues professionnels du Québec

AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 102 du Code des professions, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle de l'Ordre qui se tiendra le samedi, 22 septembre 2012, à 15 heures, à l'Hôtel Holiday Inn, 900, rue Saint-Charles Est, Longueuil.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du droit de présence, du quorum, de la régularité de l'assemblée et ouverture par le Président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 septembre 2011 ; affaires découlant de ce procès-verbal
4. Rapport du Président : activités et états financiers de l'Ordre
5. Rapport du Secrétaire sur les élections
6. Cotisations 2013-2014
7. Nomination des vérificateurs
8. Levée de l'assemblée

Nous espérons que vous répondrez en grand nombre à cette convocation.

Le secrétaire de l'Ordre,

Denis Beauchamp, c.a.é.